



MAIRIE

05460 ABRIES

Tél. : 04 92 46 71 03

Fax : 04 92 46 83 70

[mairie.abries@wanadoo.fr](mailto:mairie.abries@wanadoo.fr)

<http://mairie.abries.free.fr>



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500013-20180205-20180215-5-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/02/2018

Publication : 12/02/2018

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

COMMUNE D'ABRIES  
Parc Naturel Régional du Queyras  
République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 février 2018

OBJET : Vote des restes à réaliser de l'exercice 2017 à reporter sur le budget général 2018 et sur les budgets annexes de le 'Eau et du Camping

N° d'ordre : 20180205 – 5

Nombre de conseillers en exercice : 11

Par suite d'une convocation en date du 31 janvier 2018, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie d'ABRIES le 5 février 2018, à vingt heures, sous la présidence de Monsieur Jacques BONNARDEL, Maire en exercice.

Etaient présents : Jacques BONNARDEL, Philippe DI MARCO, Emmanuel MIEGGE, Magali GARNIER, Olivier BACQUART, Robert BOURCIER, Francis PIN, Martine GROPELLIER, Christian ANDRES.

Etaient absents : Cristel FRANCESCHI (pouvoir à Olivier BACQUART) – Eric DUCHENNE.

Secrétaire de séance : Martine GROPELLIER.

Le Maire expose que la clôture du budget d'investissement 2017 intervenant le 31 décembre 2017, il convient pour assurer le paiement des dépenses engagées non mandatées et la perception des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre, d'établir l'état des restes à réaliser de la section d'investissement à reporter sur l'exercice 2018 lors du vote du budget.

Ainsi le montant des dépenses d'investissement du **budget principal** à reporter est de : **45 355.12 €** et le montant des recettes d'investissement du **budget principal** à reporter est de **346 529.24 €**.

Le montant des dépenses d'investissement du **budget annexe de l'eau** à reporter est de **83 720 €** et le montant des recettes d'investissement du **budget annexe de l'eau** à reporter est de **68 750.57 €**.

Le montant des dépenses d'investissement du **budget annexe du camping** à reporter est de **77 593.00 €** et le montant des recettes d'investissement du **budget annexe du camping** à reporter est de **27 416.78 €**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté par 10 voix pour :

**ADOpte** les états des restes à réaliser suivants :

**Dépenses d'investissement du budget principal à reporter : 45 355.12 €**

**Recettes d'investissement du budget principal à reporter : 346 529.24 €**

**Dépenses d'investissement du budget annexe de l'eau à reporter : 83 720.00 €**

**Recettes d'investissement du budget annexe de l'eau à reporter : 68 750.57 €**



Dépenses d'investissement du budget annexe du camping à reporter : 77 593.00 €  
Recettes d'investissement du budget annexe du camping à reporter : 27 416.78 €

**AUTORISE LE MAIRE** à signer ces états et à poursuivre les paiements et les recouvrements dans la limite des crédits figurant sur ces états.

**DIT** que ces montants seront repris en report dans les budgets de l'exercice 2018.

Ainsi fait et délibéré en séance, le 5 février 2018

Le Maire  
Jacques BONNARDEL

*Certifiée exécutoire  
par transmission en sous-préfecture le : 12 février 2018*

